

STOP VIOLENCES

Vous êtes témoin d'actes déplacés ou violents au sein de votre structure ?
Vous avez reçu les confidences d'un.e membre du club ?

Voici la marche à suivre...

POUR LES CAS GRAVES ET URGENTS :

- Concernant un mineur :
 - Contactez le 119
 - Contactez la police ou la gendarmerie
- Concernant un majeur :
 - Contactez la police ou la gendarmerie

Puis, envoyez un message à l'adresse : **signalement@ffaviron.fr**

POUR TOUS LES AUTRES CAS :

Remplissez la fiche de signalement (site FFA) et envoyez-la à l'adresse **signalement@ffaviron.fr**

Appelez à la SDJES pour obtenir les coordonnées de la personne en charge du dossier de lutte contre les violences sexuelles, et envoyez-lui la fiche de signalement si cela concerne un éducateur sportif professionnel.

EN CAS DE DOUTE OU SI VOUS AVEZ BESOIN D'ÉCHANGER, VOUS POUVEZ CONTACTER :

- Le référent territorial de Colosse aux Pieds d'Argile (**colosse.fr**)
- Le référent de la FFA (coordonnées obtenues en envoyant un message à **signalement@ffaviron.fr**)

VOUS ÊTES VICTIME ?

- Signaler des faits : Remplissez la fiche de signalement et envoyez-là à **signalement@ffaviron.fr**
- Echanger avec un.e psychologue ou un.e juriste : **<https://colosse.fr/contact/>**

NB : le descriptif doit être présenter des faits sans apporter de jugements de valeur.

